



Offre de stage innovation agricole

Date de publication de l'offre : 19 décembre 2025

Date limite de candidature : 30 janvier 2026

Stage de niveau Master2

Durée : 6 mois

Structure d'accueil :

Syndicat mixte du Parc naturel régional
des Baronnies provençales

575 Route de Nyons
26510 SAHUNE

1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DEMARCHE

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère dont les missions fondamentales sont :

- ◆ La préservation et valorisation des paysages et patrimoines naturels et culturels
- ◆ L'aménagement du territoire
- ◆ Le développement économique, social et culturel du territoire
- ◆ L'accueil, l'éducation et l'information des publics
- ◆ L'expérimentation et l'innovation.

Les actions du Parc s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable. La Charte du Parc constitue la liste des objectifs et des engagements retenus pour mettre en œuvre ce projet. La Charte du Parc des Baronnies provençales a été approuvée pour 15 ans. Le Parc vient de réaliser l'évaluation à mi-parcours de la charte, obligatoire dans le cadre de son label, il engagera la révision de sa charte en 2026.

Dans le cadre de la stratégie alimentaire déployée sur le territoire, qui se traduit notamment par le Projet alimentaire de territoire, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales prévoit d'accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques face aux nouvelles contraintes économiques, et liées au changement climatique.

Le Syndicat mixte du Parc porte aussi des dispositifs financiers d'accompagnement des agriculteurs et accompagne l'émergence autour de dynamiques de relocalisation de l'alimentation. Cela se traduit notamment par le portage de dispositifs comme le plan pastoral de territoire ou les projets agro-environnementaux et climatiques qui permettent de proposer des financements (Région, Europe...) pour le déploiement d'aménagements pastoraux et pour l'accompagnement au maintien et /ou changement de pratiques en lien avec des enjeux de biodiversité. Il a par ailleurs accompagné des projets autour de la notion d'innovation territoriale et de la valorisation des productions agricoles.

2. PRESENTATION DU PROJET

Pour 2026, l'objectif est de répondre à différentes interpellations des agriculteurs. En effet, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales est attendu comme un acteur potentiel de l'expérimentation agricole et de l'innovation territoriale. Pour cela, il souhaite imaginer avec les agriculteurs et éleveurs de son territoire les expérimentations à mettre en œuvre pour améliorer la

Une autre vie s'invente ici

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

- LA
DRO
ME -

Hautes-Alpes
le département

59 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Parc naturel régional des baronnies provençales • 575 route de Nyons • 26510 • SAHUNE • smp@baronnies-provencal.es • www.baronnies-provencal.es
Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Carnargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forêt, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vallée de la Rance - Côte d'Erneraude, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

résilience des systèmes agricoles et un modèle original de financement via la solidarité locale entre tous les acteurs économiques.

Beaucoup de producteurs testent de nouvelles pratiques sur leur ferme mais peu valorisent et mettent en commun leurs expériences avec d'autres producteurs. Il y a un manque de reconnaissance permettant de garantir la transmissibilité et la capitalisation des informations. Les producteurs ayant un besoin rapide de réponse, il est nécessaire de contribuer à la formalisation d'échange entre pairs, en dehors des temps de recherche.

D'autre part ces expérimentations sur les fermes se font généralement sur les fonds propres des exploitations ce qui peut ralentir la mise en place ou limiter l'envergure des tests déployés.

Pour 2026 le Syndicat mixte du Parc souhaite donc proposer différents accompagnements aux agriculteurs :

- Faire le point avec les structures partenaires (Chambres d'Agriculture, associations de producteurs, services pastoraux ...) sur les évènements programmés qui pourraient intéresser les agriculteurs des Baronnies provençales et tester la mise en œuvre d'une newsletter trimestrielle permettant de relayer les infos aux réseaux d'agriculteurs connus du Parc (MAEC, PAT, autres réseaux) et mise en ligne des informations sur une page internet du site du Parc ;
- Mobiliser les agriculteurs sur des temps d'échanges spécifiques, en lien avec leurs demandes type « café-visite » ou « réunion bout de champ ». Ces temps viseront à des échanges de pratiques entre pairs mais aussi à faire remonter des besoins et attentes au Syndicat mixte du Parc qui sera le relai de communication pour déployer ensuite les projets pertinents avec les partenaires. 2 temps d'échanges seront prévus sur l'année.
- Mobiliser les agriculteurs et les entreprises du territoire pour définir collectivement les sujets principaux d'intervention du fonds local d'expérimentation en réflexion.

En parallèle, le Syndicat mixte du Parc souhaite explorer la création d'un fonds d'expérimentation local qui permettrait d'expérimenter de nouvelles productions, des techniques alternatives pour être solidaire dans la transition écologique et l'adaptation des producteurs.

3. OBJECTIFS DU STAGE

Dans le cadre du PAT des Baronnies provençales, le Syndicat mixte du Parc a ciblé dans les actions à mener pour 2026, et déploie différentes actions portées en interne ou par les partenaires. Le stage proposé viserait à aider à identifier les potentialités du territoire et les attentes des producteurs pour expérimenter une transition agricole et environnementale sur les Baronnies provençales.

L'objectif de la mission sera, en s'appuyant sur les enquêtes déjà réalisées notamment par le Syndicat mixte du Parc ou dans le cadre de précédents travaux d'étudiants (ex : FDO26) d'explorer les attentes des agriculteurs en terme d'expérimentations et d'adaptation de leurs systèmes de production aux enjeux écologiques et de transition et d'initier la réflexion sur la faisabilité technique et économique d'un fonds local d'expérimentation et la capacité d'un tel outil de répondre aux attentes des agriculteurs.

4. MISSIONS PROPOSEES AU STAGIAIRE

En appui à la chargée de mission Agriculture et Pastoralisme et sous l'encadrement de la chargée de mission développement territorial, le la stagiaire aura pour missions :

- d'identifier les actions des partenaires qui pourraient intéresser les agriculteurs du Parc dans une optique de mobilisation locale et de création d'un réseau. Après une phase d'enquête

- aujourd'hui et dans l'avenir. L'objectif sera de rendre visible ces éléments aux agriculteurs au travers d'outils de communication à créer.
- à partir d'un échantillonnage d'agriculteurs et de structures collectives (syndicats de producteurs, coopératives, CUMA...), identifier les attentes des professionnels en termes d'adaptation des productions et des pratiques aux évolutions climatiques et environnementales. Cette mission sera à réaliser en intégrant les résultats des enquêtes et travaux des étudiants préalablement menés afin de ne pas sur-mobiliser certains acteurs et de tenir compte du temps déjà consacré à ces sujets par les professionnels ;
 - explorer la faisabilité d'un fonds local d'expérimentation en identifiant plus précisément les conditions nécessaires à la création locale d'un tel outil du point de vue des agriculteurs (instances de gouvernance, communication sur les projets accompagnés etc) et réaliser un benchmark d'outils similaires dans et hors du secteur agricole ;
 - organiser des temps de partage autour des pistes de travail identifiées.

Ces temps de partage pourront être réalisés en lien avec l'accompagnement des entreprises locales mené dans le cadre d'autres projets du Syndicat mixte du Parc.

5. DUREE DU STAGE

Stage de 6 mois à compter du 01/03/2026

6. CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ENCADREMENT

Le stage sera encadré par Gwenaelle PARISSET, chargée de mission développement territorial du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Un point sera réalisé chaque semaine sur l'avancement du travail.

L'encadrement pédagogique doit être continu sur l'ensemble de la période du stage.

Les modalités d'absence ou de congés sont à définir avant le début du stage et à inscrire dans la convention. Les stagiaires n'ont pas accès aux récupérations, congés ou RTT.

Le Syndicat mixte du Parc est convié à la soutenance et participe le cas échéant aux délibérations.

Profil

Formation – profil d'études

Ingénieur en agronomie

Master en géographie ou sciences politiques

toute formation en capacité d'œuvrer sur l'accompagnement du développement territorial local

Compétences – connaissances – savoir-faire

- ◆ connaissances agronomiques et des enjeux agricoles en termes de résilience et d'adaptation au changement climatique
- ◆ connaissance des collectivités territoriales et/ou des parcs naturels régionaux
- ◆ la connaissance des outils financiers privés (mécénats etc) serait un plus
- ◆ capacité à synthétiser et organiser l'information
- ◆ des connaissances en communication (newsletter, etc) seraient un plus

Savoirs-être

- ◆ appétence pour la notion d'innovation territoriale ;
- ◆ curiosité et goût pour l'échange ;
- ◆ adaptabilité.

Conditions

Date de démarrage : entre le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 2026. Un démarrage plus tardif peut être envisagé/

Portage du stage : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Localisation : Le stage sera basé à la maison du Parc à Sahune (26510)

Déplacements : Permis B obligatoire – véhicule souhaité

Des véhicules de service sont mis à disposition de l'équipe et du stagiaire si disponibilité. Le cas échéant, la personne devra utiliser son véhicule personnel et se fera rembourser les frais.

Indemnités de stage : stage indemnisé, 1/3 SMIC

Contacts : Gwenaelle PARISSET

gpariset@baronnies-provencales.fr

Tél : 04 75 26 79 04

Dépôt des candidatures :

Un CV + lettre de motivation doivent être adressés à Mme la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et envoyés par courriel à smbp@baronnies-provencales.fr et gpariset@baronnies-provencales.fr

Date limite de candidature : 15 janvier 2026 à midi

Les entretiens (visio) seront réalisés : le 22 janvier ou le 5 février